



RECYCLAGE ATTESTATION À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DES PONTS ROULANTS CONDUITE EN CABINE



Durée
8 heures



Date début prochaine
session
sur inscription



Nb places dispo.
/



Langue
/



LIEU DE LA FORMATION

Sur le site de votre société.

Référence : E3126

Formateurs : IFSB

Effectif max : 3 participants

Rythme : journée

Langue : FR

Tarif : 490,00 € HTVA



ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Salarié des entreprises utilisant des ponts roulants conduite en cabine.

OBJECTIF

Être capable de conduire des ponts roulants conduite en cabine en respectant les règles de sécurité, suivant la recommandation de prévention établie par l'Association d'Assurance Accident (AAA).

CONTENU DE LA FORMATION

Théorie :

- Réglementation
- Technologie et caractéristique des engins
- Fonction des organes et des dispositifs de sécurité
- Prise de poste et fin de poste
- Règles de circulation, de conduite
- Les risques lors de l'utilisation de l'engin
- Plaque de charge
- Etiquetage de produits dangereux et de manutention
- Techniques d'élingage et accessoires de levage

Pratique :

- Prise de poste
- Adéquation du pont et accessoires
- Familiarisation au poste de conduite
- Maîtrise du balancement
- Elingage de charges et accessoires de levage
- Conduite et manutention de charges
- Fin de poste

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

- Le stagiaire doit avoir 18 ans au moins.
- En inscrivant le salarié à cette formation, l'employeur s'engage à ce qu'il soit apte médicalement. L'IFSB décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration.
- La formation s'adresse aux personnes expérimentées ayant déjà suivi une formation, aux personnes expérimentés ou aux personnes titulaires d'une attestation à la conduite en sécurité.

PÉDAGOGIE

La pédagogie s'articule entre une alternance Théorie/Pratique dont les objectifs généraux sont la maîtrise sur le plan pratique et technologique dans la conduite d'un pont roulant conduite en cabine.

VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue du recyclage, une évaluation sera réalisée (évaluation théorique et pratique), le candidat devra obtenir une moyenne de 7/10 en théorie comme en pratique, avec un minimum de 7/10 pour certains points spécifiques, dits éliminatoires selon la recommandation.

Le passage avec succès de l'évaluation théorique est nécessaire pour l'admission à l'évaluation pratique.

En cas de réussite le candidat se voit délivrer par notre organisme de formation une attestation de conduite en sécurité avec mention du type d'engin concerné.